

JOURNAL DE LA HAYE.

ABONNEMENT. La Haye. Provinces. an. 26 fl. 30 fl. mois 14 16 7 8. PRIX DES INSERTIONS. premières lignes 1 fl. 50, timbre et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAUX DE LA RÉDACTION, à La Haye, Loge Nieuwstraat, derrière le Prinsgracht (Noordzijde). BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES, Chez M. Van Weelden, libraire, Spui, à La Haye. Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction francs de port.

La Haye, 3 janvier.

Aujourd'hui à 2 heures, une députation des Etats-Généraux a été admise auprès du Roi, et a rémi à S. M. l'Adresse en réponse à la communication de la mort de Sa Majesté le Roi Guillaume-Frédéric, comte de Nassau.

Voici la traduction de cette Adresse :

Sire, Pénétrés de l'universelle douleur qu'a fait naître la mort de Sa Majesté le Roi Guillaume-Frédéric, comte de Nassau, les représentans de la nation néerlandaise viennent déposer au pied du trône l'expression sincère de toute leur sympathie, et dans ces moments de affliction qu'il a plu au Ciel d'envoyer à Sa Majesté et à Sa Maison, en la privant d'un père, objet de son amour et de sa vénération.

Il vivra dans le cœur de tous, Sire, ce Prince qui, accouru à la voix du peuple, pour sauver la patrie du danger qui la menaçait, avait consacré depuis, sans relâche, et pendant plus d'un quart de siècle, toute son activité, tous ses soins et tous ses efforts au bonheur de la Néerlande, sans que son vit jamais son âme calme et résignée se démentir un seul instant, au plus fort des orages que tant de fois le Ciel fit gronder sur sa tête.

Jamais on ne perdra la mémoire d'un Roi modèle de vraie bonté, de rare bonté, de libérale bienfaisance; d'un Roi politique éclairé et généreux de toute institution utile, de toute grande entreprise, et qui, au terme de sa vie, donna encore un exemple et touchant témoignage d'amour pour le pays où il renaquit, et de sollicitude pour l'état qu'il avait gouverné.

ne cesserons de reconnaître tout le bien qui s'opéra pendant le règne du Prince que Dieu a rappelé à lui; et nous implorons la Providence, afin qu'elle daigne dispenser à Votre Majesté les forces nécessaires, pour supporter avec l'humilité et la résignation, la profonde douleur qu'elle vient d'essuyer ainsi que la Maison Royale. Cette douleur, Sire, la Néerlande et ses représentans la ressentent de toute la force du sentiment d'attachement intime que nous portons à la personne de Votre Majesté, sentiment qui est héréditaire dans tous les cœurs, chez une nation dont les destinées ont été, d'âge en âge, indissolublement unies à celles de l'illustre dynastie d'Orange.

Nous ne sommes pas, pourquoi le dissimuler, sans ressentir quelque orgueil, en appelant l'attention de l'étranger sur l'Adresse, par laquelle nos Etats-Généraux, s'associant à la douleur du Roi, viennent de donner, à l'occasion de l'événement qui plonge dans le deuil la famille royale et la nation, un nouveau et touchant témoignage de leur amour pour l'illustre dynastie qui nous gouverne.

Cette Adresse, manifestation solennelle, par l'organe de nos

représentans légaux, des véritables sentimens du pays, atteste encore une fois, cet esprit de patriotisme, de sagesse et de justice qui a fourni tant de pages brillantes à l'histoire de la Hollande, et nous a valu, si souvent, à l'étranger, quelquefois même l'admiration du monde.

N'hésitons pas à le reconnaître, car à quoi servirait dans le temps où nous vivons, de ne pas dire la vérité tout entière, le gouvernement précédent nous a mis en présence de graves embarras, qui ne pourront être surmontés qu'en nous imposant de grands sacrifices. A mesure que ces embarras sont devenus plus patens aux yeux de tous, et ont multiplié davantage les obstacles que le gouvernement actuel a rencontrés dans sa marche, les esprits s'en sont plus vivement émus, allarmés même, et l'inquiétude pour le présent et pour l'avenir étant allée croissant, la situation s'est compliquée dans la même proportion et a semblé vouloir se hérissier de plus en plus de difficultés.

N'oublions pas en outre, qu'aux motifs incontestables de plainte, et quel est le pays où il n'en existe pas, sont venus se joindre tous ces griefs imaginaires, desquels, à la faveur des véritables, il est si facile de persuader l'existence au peuple; et ainsi qu'il arrive toujours dans de semblables occurrences, à côté des citoyens estimables, cherchant de bonne foi et pour le seul amour du bien public, à remédier aux erreurs du passé et à en prévenir le retour, il s'est rencontré de ces brouillons politiques que les temps difficiles voient toujours surgir, de ces hommes rémuans, traversés dans leurs desseins ambitieux, ou blessés dans leur vaniteux amour-propre, pour qui l'agitation des peuples est un besoin doublement impérieux, en ce qu'elle procure tout à-la-fois une maligne satisfaction à leur âme chagrine ou rancunière, et fournit un moyen, hélas! trop souvent infailible, à l'accomplissement de leurs projets intéressés et égoïstes.

C'est sous l'empire des soucis profonds auxquels un pareil état de choses donne nécessairement naissance, et dont les esprits les plus réfléchis ne sauraient se débarrasser, que les Etats-Généraux ont eu à s'occuper de la mémoire du prince de qui le règne a exercé une influence si directe sur la situation actuelle.

Eh bien! c'est ici que nos représentans ont offert à l'Europe, dont les regards sont fixés sur nous, un nouvel exemple de cet esprit de sagesse et de patriotisme que nous sommes fiers de signaler aux autres pays, en même temps que nous nous réjouissons d'y voir un gage de confiance de plus pour l'avenir de notre

Se dégageant, par un effort digne d'une assemblée où tout doit être équitable et vrai, de toute préoccupation qui aurait pu enlever quelque chose à la liberté de leur jugement ou attédir le moins du monde la chaleureuse expansion de leurs cœurs, les Etats-Généraux, anticipant sur les arrêts de l'im-

partiale postérité, et s'élevant à toute la hauteur de leur belle mission, ont fait entendre un noble et généreux langage, qui aura touché l'âme du prince dont ils avaient à soulager la profonde douleur, aussi bien qu'il a rempli l'attente de la nation dont il devait interpréter les véritables sentimens.

Au pieux et touchant hommage, rendu par un tendre fils à la mémoire glorieuse d'un père vénéré, l'Adresse, paraphrasée éloquentement des paroles royales, a répondu par un tableau, dont la prévention la plus aveugle n'oserait contester la vérité, des vertus qui assurent au premier de nos rois une page superbe dans l'histoire du monde, et un souvenir immortel dans le cœur des Hollandais.

La vue de ce tombeau, prêt à renfermer à jamais la dépouille mortelle du prince, que la génération actuelle salua pour la première fois de ses cris d'enthousiasme et d'amour, à l'aurore d'une délivrance qui, sans l'illustre Maison d'Orange, n'eût été qu'une courte transition du despotisme à l'anarchie, de la tyrannie d'un seul à la tyrannie, cent fois plus intolérable, cent fois plus humiliante, de plusieurs; à la vue de ce tombeau où le roi et le peuple confondent leurs larmes et leurs regrets, toutes les passions sont devenues muettes pour laisser éclater plus hautement la voix de la douleur, toutes les pensées se sont résumées dans l'unique pensée du bien que Guillaume avait fait à son pays. A la vue de ce tombeau qui nous enseigne que les princes, quelque éminentes que soient leurs qualités, sont hommes cependant et sujets à erreur, on s'est souvenu que l'amour seul de la patrie, témoin encore le dernier acte de sa vie, avait été dans toutes les circonstances, le mobile de cette politique de Guillaume, qui fut si longtemps l'expression la plus parfaite des vœux et des sentimens du pays; de cette politique qui, quoi qu'on en dise, a contribué plus que ne l'avaient fait les années de prospérité et de paix qui la précédèrent, à élever bien haut dans l'estime de l'Europe, le nom hollandais et à donner un magnifique relief à ces vertus nationales, que nous avons su déployer toujours, sous l'égide des Nassau, dans les moments de crise où il s'agissait du salut de la patrie; de cette politique enfin, à laquelle le succès seul a manqué pour s'être vue proclamer, car la renommée est fille de la fortune, la politique la plus sagement conçue, la plus profondément combinée de toutes celles qui aient jamais immortalisé leurs auteurs.

Et, en détournant leurs yeux en pleurs, de l'asile terrestre du bon roi, dont l'âme est remontée à la source divine où elle puisa constamment sa force et sa résignation, les regards des Etats-Généraux se sont naturellement reportés sur le prince, aujourd'hui chef de cette illustre Maison dont, grâce au Ciel, trois générations garantissent déjà la durée, en qui la nation, dans sa reconnaissance, a depuis longtemps salué et béni le noble et digne successeur à l'amour que son auguste père avait voué à la Hollande. Et en offrant au roi régnaunt l'hommage

bulletin du Journal de La Haye. — 4 janv. 1844.

RÉVOLTES EN MER. (1)

Mais hâtons-nous d'arriver au dénouement. Le commandant avait eu une légère altercation avec Wales, l'aide-matillonnaire. Cette circonstance fit probablement supposer à Spencer qu'il lui serait facile de faire entrer cet homme dans ses vues: ce fut là ce qui le perdit. Le brick avait fait voile le 11 novembre, du cap Palmas pour les Etats-Unis, avec l'intention de relâcher à Saint-Thomas, où il devait faire des vivres. Le 25 novembre, entre six et huit heures du soir, Wales était debout auprès des bittes, lorsque Spencer se présenta de lui, et après lui avoir adressé quelques observations insignifiantes sur le temps, l'engagea à monter avec lui dans les hautes, ayant, disait-il, quelque chose de fort important à lui communiquer. Wales se suivit dans les hautes, contrairement aux réglemens, et là, Spencer, après lui avoir fait jurer de garder le plus profond secret sur tout ce qu'il allait entendre, lui déroula tout son plan. Il parut qu'il avait formé, avec une vingtaine de matelots et de novices de l'équipage, un complot pour s'emparer du brick, massacrer tous les officiers et se livrer ensuite à des actes de piraterie. Le plan et les détails de l'opération, ainsi que les noms des conjurés, étaient écrits sur un papier caché dans sa cravate; il le fit tâter par Wales, qui sentit en effet dans la partie postérieure, un certain frolement qui indiquait la présence d'un corps semblable à du papier. L'affaire devait avoir lieu quelque nuit où Spencer serait chargé du quart de minuit. Quelques-uns des conjurés devaient stimuler une querelle sur le gaillard d'avant; Spencer, sous le prétexte de rétablir l'ordre, appellerait l'officier du pont, et au moment où celui-ci paraîtrait au haut de l'échelle, il serait saisi et jeté à la mer. Le brick serait alors en leur pouvoir. Spencer, qui pouvait, disait-il, se procurer quand il le voudrait les clefs du coffre aux armes, devait l'ouvrir et distribuer des armes à ses amis. Ceux-ci se porteraient alors aux écouteilles, pour empêcher tout officier de monter, tandis qu'il irait droit à la chambre du commandant, et l'assassinerait avec le moins de bruit possible. Il devait ensuite pénétrer avec quelques-uns de ses hommes dans la chambre de garde et massacrer les officiers. Les officiers, ajoutait-il, n'avaient pas d'armes, à l'exception du premier lieutenant, qui avait un vieux couteau, qu'on aurait soin de faire disparaître avant la bagarre. Cela fait, Spencer devait remonter, et faire tourner sur leurs pivots les deux canons de l'arrière, de manière à enfler le pont. Il devait alors monter tout le monde, et on choisissait parmi l'équipage ceux qui pourraient convenir. Quant au reste, et particulièrement aux jeunes hommes, on les jetterait à la mer, comme bouches inutiles. Puis le brick devait se diriger sur le cap San-Antonio du sur l'île des Pins, pour y prendre un bâtiment de guerre qu'ils se proposaient de faire, et tout disposé à se jeter à bord. Alors commencerait la vie de pirates. Spencer s'étendit avec

complaisance sur la manière dont on opérerait, sur les avantages et les plaisirs de cette nouvelle carrière. On ferait des prises, et après s'être emparé de tout ce qui aurait quelque valeur, on massacrerait les hommes, on livrerait les femmes à la brutalité licencieuse de l'équipage, puis on coulerait les bâtimens, pour faire disparaître toute trace de leur sort.

Wales fut tellement étonné de ces révélations, qu'il ne put articuler une réponse. Spencer appela alors Small, celui des matelots avec lequel il s'était plus particulièrement lié pendant le voyage, et lui parla en espagnol. Wales n'attendait pas cette langue; il remarqua cependant que Small paraissait surpris; sur quoi Spencer dit en anglais: « Oh! ne craignez rien; je l'ai sondé, et il est des notes. » Small parut satisfait, et dit qu'il était bien aise d'apprendre cela. Il fut alors appelé et descendit; mais avant qu'il les quittât, Spencer lui fit remarquer qu'il ferait cette nuit le quart du milieu, et qu'il désirait causer avec lui sur son plan de campagne. Il l'engagea aussi à voir « l'homme de la lune de misaine. » Puis il demanda à Wales ce qu'il pensait de son projet. Celui-ci, jugeant prudent de dissimuler, afin d'obtenir, s'il était possible, de plus amples renseignemens, se montra favorablement disposé. Spencer lui dit qu'ils se reverraient le lendemain et qu'il lui ferait alors voir le plan qu'il avait rédigé. Puis il le saisit, jeta quelques écouilles, lui signifiant que s'il répétait un mot de ce qu'il venait d'entendre, il pouvait se considérer comme un homme mort.

Wales promit de nouveau le secret, mais résolut sur-le-champ de faire part à son commandant de tout ce qu'il savait. Cependant il fut, pendant tout le reste de la soirée, surveillé de si près par Small et par Spencer, qu'il ne put rien faire; mais le lendemain matin, il trouva le moyen de parler au matillonnaire, qui communiqua l'affaire au lieutenant; lequel en informa à son tour le commandant. Celui-ci reçut cette communication avec beaucoup de sang-froid, et eut l'air de douter de son exactitude. La chose lui parut tellement monstrueuse, que son premier mouvement fut de supposer que Spencer s'était amusé à faire à Wales quelque conte fantastique de pirates. Il chargea néanmoins le lieutenant d'avoir l'œil sur Spencer, et de lui rendre compte de tout ce qui lui paraîtrait suspect. Plus tard, dans la même journée, le lieutenant, après avoir observé avec soin tout ce qui se passait, représenta au capitaine la nécessité de prendre quelque mesure décisive. Celui-ci répondit de nouveau qu'il ne voulait rien faire à la hâte, qu'il fallait continuer d'exercer une surveillance active, et qu'il lui ferait connaître, ce soir même, le parti qu'il croirait devoir prendre.

Au moment où le tambour battait la retraite, le commandant, en présence de tous les officiers réunis sur le gaillard d'arrière, ordonna au lieutenant d'arrêter Spencer, de le mettre au fers, et de lui passer son épée au travers du corps, s'il essayait de parler ou de se mettre en communication avec quelque personne de l'équipage. Spencer fut fouillé, mais on ne trouva sur lui que quelques chiffons de papier. Cependant on visita son coffre, on découvrit dans un étui à rasoirs un morceau de papier sur lequel étaient tracés des caractères étranges; c'était de l'anglais écrit en lettres grecques. L'aspirant Rogers déchiffra cet écrit, et obtint le résultat suivant: « Certains. P. Spencer, Andrews, M. Kinley, Wales, » « Douze. Wilson, M'kie, Warner, Green, Gedney, Wilzer, Sullivan, Godfrey, Gallia, Howard. » A garder, bon gré-mal gré, Sibhle. etc. (Suivaient dix-sept noms.)

Les hommes marqués douteux. avec une croix à la suite de leurs noms, se joindront probablement à nous avant l'exécution; les autres douteux se rallieront probablement après; sinon, on les y contraindra.

Parmi ceux qui ne sont pas portés sur cette liste et qui voudront se rallier après l'affaire, on choisira les meilleurs et on se débarrassera du reste.

- » Roue du gouvernail. M'kie.
» Coffre aux armes. M'Kinley.
» Chambre principale. Spencer, Small, Wilson.
» Chambre de garde. Spencer.
» Marche du bâtiment. Spencer, Small, Wilson.

Small était, ainsi qu'on l'a vu, un des complices de Spencer. Diverses circonstances fixèrent aussi les soupçons sur Cromwell; en conséquence, ces deux hommes furent arrêtés le 28 novembre. L'anxiété des officiers devenait d'heure en heure plus intense: l'équipage, se réunissant par petits groupes, semblait en proie à une sourde agitation; on remarqua que Spencer cherchait à se mettre en rapport avec quelques-uns de ses amis. Le 30 novembre, M'Kie, M'Kinley, Wilson et Green, furent mis en état d'arrestation. Les prisonniers, maintenant au nombre de sept, furent placés sur le gaillard d'arrière. Le brick était si petit, que c'était le seul endroit où ils pussent être en sûreté; mais, en revanche, il était difficile de les empêcher de communiquer entre eux, et ils devenaient un grave embarras. L'intention évidente du commandant, à l'époque de l'arrestation, était de les conduire aux Etats-Unis, et de les livrer à la justice de leur pays. La cour d'enquête a reconnu qu'il avait fait, dans ce but, tout ce qu'on devait attendre d'un officier brave, prudent, expérimenté. Mais pendant la détention des prisonniers, le mauvais vouloir, le mécontentement, la négligence, la désobéissance même, symptômes trop souvent précurseurs d'actes de violence, se manifestèrent parmi l'équipage.

Comprenant dès lors la nécessité d'agir immédiatement, et désirant en même temps, pour alléger autant que possible la haute responsabilité qu'il allait assumer sur lui, s'entourer des lumières et des conseils de ses officiers, le commandant leur adressa, le 30 novembre, une lettre dans laquelle il les invitait à examiner, avec calme et sans passion, l'état actuel des choses, à prendre en mère considération les éventualités de toute nature qui pouvaient surgir pendant le reste du voyage, et à lui donner leur avis commun sur le parti à prendre dans de telles circonstances. A la réception de cette lettre, les officiers s'assemblèrent dans leur chambre, et procédèrent à l'examen des témoins. Les dépositions faites sous serment furent écrites, puis signées par chacun des témoins, après lecture. La journée entière fut employée à cette instruction, sans interruption et sans prendre de nourriture. Le commandant demeura chargé pendant ce temps de la garde du pont, assisté par trois jeunes aspirans qui ne quittèrent pas un instant leur poste. Le lendemain matin, 1^{er} décembre, les officiers s'assemblèrent de nouveau, et après une dernière délibération, rédigèrent et adressèrent au commandant la lettre suivante:

A bord du brick des Etats-Unis le Somers, le 1^{er} décembre 1842. Monsieur, en réponse à la lettre que vous nous avez adressée hier pour nous demander notre avis sur le parti à prendre relativement aux prisonniers Philippe Spencer, aspirant, Samuel Cromwell, contre-maître, et Elsie Small, matelot, nous devons déclarer que les faits établis devant nous par les dépositions de témoins sont d'une nature telle qu'après avoir examiné l'affaire

(1) Voir le Journal de La Haye n° 2.

renouvelé de notre attachement, si vivement senti, pour sa personne, les représentans du pays n'ont pas oublié de proclamer aussi, à cette occasion triste et solennelle, le principe fondamental de notre existence comme état indépendant, la grande maxime de notre politique intérieure, maxime dont toutes les époques de l'histoire nationale ont attesté et confirmé la justesse, et qui ne saurait être assez profondément gravée dans le cœur de tous, de nos princes comme dans celui du peuple: que les destinées de la Néerlande sont à jamais inséparables de celles de la dynastie d'Orange.

Si, comme il est permis de l'espérer, car, divisés peut-être encore sur les moyens, le trône et la représentation sont intimement unis de pensée pour sauver l'état, le gouvernement et le peuple, dans les rapports réciproques établis entre eux par la constitution, conservent toujours religieusement devant les yeux, cette incontestable vérité, si fertile en conséquences salutaires ou funestes, tout le monde pourra avec confiance aller au devant d'un avenir, qui nous offrira alors en perspective, avec la cicatrisation des plaies que le passé avait frappées, la consolidation d'un ordre de chose, aussi conforme aux vœux et aux besoins de la dynastie, qu'à ceux du pays qui lui confia ses destinées.

Le chambellan-maitres des cérémonies fait annoncer que LL. MM. le Roi et la Reine, ainsi que les autres membres de la famille royale donneront demain, jeudi le 4 de ce mois, à l'occasion du décès de S. M. le Roi Guillaume-Frédéric, comte de Nassau, une audience publique de condoléance, dans le palais du Noordeinde.

Les membres du corps diplomatique ainsi que leurs dames seront reçus à une heure et demie, les autres personnes seront admises à deux heures moins un quart; les cavaliers doivent, en cette occasion, aller en avant et être suivis immédiatement par leurs dames.

INHUMATION SOLENNELLE DE S. M. LE ROI GUILLAUME-FRÉDÉRIC, COMTE DE NASSAU.

De bonne heure du matin il régnait déjà un grand mouvement dans la ville de Delft; une longue file de voitures de toutes espèces, un grand nombre d'omnibus remplis de monde arrivaient de toute part pour y conduire cette foule immense qui voulait dire un dernier adieu au bon prince qui l'a gouvernée pendant un quart de siècle.

Cette masse compacte presque toute en deuil, le bruit lugubre des cloches qui toutes étaient mises en branle et surtout le souvenir de la déplorable circonstance qui avait occasionné ce mouvement extraordinaire, donnaient à la ville de Delft, un aspect des plus tristes.

A 9 heures du matin S. M. le Roi accompagné des princes ses fils, se rendit à Delft pour assister à la touchante cérémonie.

L'inhumation s'est accomplie, conformément au programme publié, dans l'église dite *Nieuwe kerk*. Le convoi funèbre est arrivé de Rotterdam, à une heure, au grand marché, où se trouvaient réunis les prédicateurs de l'église réformée, et le chapelain de la cour M. Dermont, pour recevoir les restes de l'illustre défunt.

Ensuite au lieu dans l'église la cérémonie religieuse prescrite par le programme. Aussitôt que le cercueil eut été confié au tombeau, le Roi et les Princes ont quitté l'église. Alors a eu lieu l'apposition du sceau de l'état, après laquelle le héraut d'armes a annoncé à haute voix, que l'inhumation solennelle de la dépouille mortelle de S. M. le Roi Guillaume-Frédéric, comte de Nassau était accomplie.

Les troupes, en garnison dans cette résidence se sont rendues à Rotterdam et à Delft pour faire partie du convoi. Tous les sol-

dat portaient des nœuds de crêpe noir, et leurs étendards et instrumens étaient également tendus en noir.

Nonobstant l'innombrable foule qui encombra la ville de Delft, tout s'est passé dans le meilleur ordre, et aucun malheur n'a été à déplorer.

Dimanchedernier au lieu dans la synagogue de la communauté israélite portugaise en cette ville un service funèbre pour S. M. le roi Guillaume-Frédéric, comte de Nassau. A cette occasion, le grand-rabbin, M. Ferrares a tenu une oraison funèbre, en langue hollandaise.

A Amsterdam, la communauté israélite portugaise a également fait célébrer un service funèbre.

Hier, on a célébré à Haarlem l'année séculaire de l'existence de la londerie de caractères de MM. Joh. Enschedé et fils.

Un incendie a éclaté à Bois-le-Duc, dans l'habitation du tailleur Steen. La violence du vent a porté le feu dans la brasserie de M. Hoffman, qui, ainsi que trois autres maisons, sont devenues la proie des flammes. Les dommages, causés par ce sinistre sont énormes.

En fouillant des terres, appartenant à M. Hongst à Boxmeer, on a trouvé différens objets d'antiquité romaine, des vases de diverse grandeur tous d'une couleur blanchâtre. On y a également trouvé différentes pièces de monnaie de cuivre, à l'éfegie d'empereurs romains.

RAPPORTS ACTUELS ENTRE LA FRANCE ET LA GRANDE-BRETAGNE.

La *Gazette Universelle* d'Angsbourg contient une lettre de Londres, relativement aux circonstances qui ont accéléré le rétablissement d'un parfait accord entre la France et l'Angleterre. Au nombre des événemens, auxquels le correspondant de la feuille d'Angsbourg attribue surtout ce revirement dans la politique des deux cabinets, nous remarquons la révolution en Grèce. On sait que le cabinet de St-Petersbourg a été accusé d'avoir des vues sur le trône de Grèce en faveur du duc de Leuchtenberg, beau-fils de l'empereur. Les organes du gouvernement russe ont repoussé avec indignation les projets qu'on lui attribuait à cet égard. La lettre que nous avons sous les yeux n'en contient pas moins le passage suivant, qui fait évidemment allusion aux affaires de la Grèce.

« La désunion triennale entre l'Angleterre et la France a été mise à profit avec un grand art par la Russie. L'univers sait quelles ont été les suites immédiates de la discorde entre les deux premiers pays. L'avenir nous apprendra quelles seront les conséquences pour l'Europe, et spécialement pour la Russie du renouvellement de leur union. Toutefois, nous pouvons assurer, que les cabinets de Londres et de Paris sont maintenant bien résolus de découvrir les projets dangereux de l'ambition russe, de les combattre et de les déjouer. Cet esprit se manifeste déjà dans le langage non équivoque de la presse anglaise. »

Voici les réflexions qu'inspire à un journal anglais, le *Globe*, la partie du discours du président des Etats-Unis, relativement au Texas.

L'annexion du Texas, même quand le Mexique et les Texans adhéraient aux demandes des Etats-Unis, soulève des questions, sur lesquelles les autres gouvernemens pourraient bien avoir un mot ou deux à dire. Aucune mesure ne renverserait plus probablement le système d'esclavage auquel tiennent avec tant de tenacité les états du Sud, système qu'ils espèrent perpétuer ou étendre par cette annexion tant désirée. La stabilité de l'empire serait aussi mise en péril par l'addition du

Texas à l'union fédérale. Une population noire serait venue dans une contrée ouverte à la mer, et dans le voisinage immédiat d'îles peuplées par des nègres libres. Si la cupidité aveugle pas et ne les rend pas incapables d'une politique saine, les Américains ne voudront point de l'annexion du Texas aux Etats-Unis, parce qu'elle mettrait la frontière en péril; un état tenant des esclaves ne voudra d'une telle mesure qui ruinerait le système dont il doit tirer sa propriété.

DE LA JONCTION DES DEUX OcéANS PAR LE GUATEMALA.

Le percement des isthmes de Suèz et de Panama est une nécessité de notre époque. Méhémet-Ali a compris que la gloire de sa dynastie était attachée à la jonction de la Mer Rouge et la Méditerranée. Si, comme il est maintenant permis de l'espérer, un canal accessible à des navires de 7 à 800 tonneaux s'ouvre à travers les sables de Suèz, l'Inde ne sera, grâce à la vapeur, qu'à 25 ou 30 journées de l'Europe, le projet du Macdonald sera plus que réalisé. La jonction des deux océans par l'Amérique centrale n'importe pas moins au progrès de la civilisation; les peuples ne se haïssent, ne se combattent que faute de rencontres assez fréquentes, assez bien réglées pour qu'ils se puissent concilier par le frottement continu. On a en doute, il est vrai, la possibilité de la jonction des deux océans par un canal d'une dimension telle que les transbordemens puissent être évités; mais ce doute n'a pas tenu devant les investigations de la science. M. de Humboldt, dont l'autorité est décisive en pareille matière, a déclaré que la jonction est possible par cinq points différens, tous pris dans l'Amérique centrale. Le choix entre ces points divers ne nous semble pas aussi embarrassant qu'on l'a prétendu.

Bien que dans le langage usuel on parle toujours de l'isthme de Panama et que nous adoptions nous-mêmes cette locution il n'en résulte pas que ce soit par Panama même que le canal doit passer. Cette ligne a l'incontestable avantage d'être la plus courte; mais à moins de travaux immenses, on ne pourrait procurer assez d'eau pour dispenser du transbordement les vaisseaux de commerce assez grands pour tenir la haute mer. L'isthme de Darien doit être rejeté, d'abord à cause de sa largeur, qui est de 100 kilomètres, ensuite à cause de la nécessité de creuser sur presque toute sa longueur la rivière de Santa-Maria; troisièmement, parce qu'il faudrait traverser par une tranchée gigantesque la haute chaîne de montagnes qui coupe le centre de l'isthme; enfin parce qu'il est à-peu-près certain que le climat aurait tué les travailleurs avant le terme du travail. La jonction par la province colombienne de Choco ne pourrait livrer passage qu'à de frêles barques. M. de Humboldt a vu d'abord penser que la jonction devait avoir lieu par l'isthme de Tehuantepec; mais sans parler des difficultés d'exécution qui ont été relevées par Pitmann, il a fallu s'arrêter devant l'influence mortelle du climat pendant presque toute l'année. Il n'est donc, à vrai dire, que la jonction par le lac de Nicaragua, qui présente tous les avantages qu'on doit rechercher dans une pareille entreprise: profondeur des tirans d'eau, salubrité du climat, voisinage d'un état riche et proportionnellement le plus peuplé de toute l'Amérique du sud.

Le Guatemala compte 119 habitans par lieue carrée, le Mexique n'en compte que 89, la Nouvelle-Grenade que 29, Brésil, Ayres que 15, Venezuela que 30, le Chili que 77; le Pérou compte 115. La population de Guatemala est d'ailleurs la seconde en importance dans l'Amérique du sud: elle s'élève à 1 millions d'habitans. Il est bien entendu que nous laissons de côté le Brésil; nous ne nous occupons que des états formés des anciennes colonies espagnoles.

Le lac Nicaragua a 180 milles de longueur sur 100 de largeur (le mille est de 1,800 mètres). Il offre dans presque toute son étendue de 4 à 8 brasses d'eau (de 5 à 13 mètres). Ce lac, bien

faire avec autant de soin et de calme que les exigences du temps nous ont permis d'y apporter, nous sommes arrivés à l'opinion réfléchie, ferme et unanime, que les susnommés se sont rendus coupables d'une intention complète et bien arrêtée d'effectuer à bord de ce vaisseau une révolte de la nature la plus atroce; la révélation des circonstances du complot ayant nécessité leur mise en arrestation, l'incertitude qui existe sur l'étendue des intelligences criminelles qu'ils peuvent avoir avec d'autres individus en liberté, et l'impossibilité de se prémunir contre les éventualités qu'un jour, qu'une heure peut faire naître, nous donnent la conviction qu'il serait impossible de les conduire aux Etats-Unis, et que la sûreté de la propriété nationale, de notre existence et de l'existence de ceux qui sont confiés à nos soins, exigent qu'après leur avoir laissé le temps nécessaire pour se préparer, ils soient mis à mort, de la manière la plus propre à produire, comme exemple, une impression salutaire sur les malintentionnés. Nous donnons cette opinion, ayant présents à la pensée nos devoirs envers Dieu, envers notre pays et envers le service.

« Nous sommes avec beaucoup de respect, monsieur, vos obéissans serviteurs,

GUERT GANSEVOORT, lieutenant.
T. W. LEECOCK, aide-chirurgien.
H. M. HIESKELL, munitionnaire.
M. C. PERRY, maître.
HENRY ROGERS, aspirant.
EGLERT THOMPSON, aspirant.
CHARLES W. HAYS, aspirant.

Nous approchons maintenant du dénouement de ce triste drame. Le commandant se rangea à l'avis de ses officiers. Les trois principaux conjurés étaient les seuls qui fussent capables de diriger le vaisseau, et leur exécution devait enlever aux autres toute confiance en eux-mêmes. C'était arracher l'œil au monstre de la révolte, et le laisser dans les ténèbres.

Nous ne nous arrêterons pas sur cette lugubre scène; les trois prisonniers furent exécutés le 1^{er} décembre 1842. Le brick était alors à cinq cent vingt-cinq milles de Saint-Thomas, où il arriva le 5 décembre. Avant de mourir, Spencer et Small firent l'aveu de leur crime: en présence des officiers et de l'équipage, ils reconnurent la justice de leur punition. Spencer avoua qu'il avait essayé d'organiser une révolte à bord des deux derniers vaisseaux de l'état, sur lesquels il avait navigué, et que son penchant pour l'état de pirate, était chez lui une espèce de monomanie. Les premières années de la courte carrière de ce jeune homme paraissent avoir donné de sombres présentimens de sa destinée: lorsqu'il était au collège de Schenectady, il faisait sa lecture favorite des histoires de pirates; et il paraît que les aventures de ces héros du crime exaltaient son imagination; il en parlait sans cesse à ses camarades: insensiblement il s'identifia par la pensée avec ces grands scélérats, et son esprit se familiarisa avec l'idée, avec le désir de se faire lui-même pirate. A bord du *Potomac*, il avait détaillé devant plusieurs témoins des projets semblables à ceux dont la réalisation fut arrêtée par la vigueur du commandant Mackenzie; il avait été jusqu'à fixer le costume qu'il adopterait lorsqu'il serait chef de forbans.

En arrivant à New-York, le commandant Mackenzie demanda que sa conduite fût soumise à une commission d'enquête. Cette commission, composée de trois officiers distingués de la marine, se livra pendant dix-neuf jours à l'audition de tous les officiers, matelots et novices du *Somers*, à l'exception de dix hommes de l'équipage, qui étaient en état d'arrestation. Ses conclusions unanimes furent:

« Dans le but de massacrer les officiers et de s'emparer du vaisseau:

« Que Philippe Spencer, aspirant, Samuel Cromwell, contre-maitre, et Elise Small, matelot, étaient impliqués dans ce complot, et coupables dudit;

« Que si leur exécution n'avait pas eu lieu, une tentative aurait été faite pour délivrer les prisonniers, massacrer les officiers et s'emparer du vaisseau;

« Que, dans l'opinion de la cour, une pareille tentative, si elle avait eu lieu pendant la nuit ou dans un gros temps, aurait eu toute chance de succès, eu égard à la force et à la composition de l'équipage; à la petite dimension du brick, et à l'affaiblissement progressif de l'état-major, par suite de veilles presque continuelles et de la privation de repos;

« Que, dans ces circonstances, le commandant Mackenzie n'était pas tenu de compromettre le salut de son vaisseau, ni de laisser en péril l'existence de ses jeunes officiers et de la partie saine de son équipage, pour procurer aux coupables la garantie des formalités judiciaires; enfin, que l'exécution immédiate des prisonniers était réclamée par le devoir et justifiée par la nécessité.

« La commission est en outre d'opinion, qu'au milieu de ces circonstances pénibles si propres à troubler le jugement et à mettre à l'épreuve le caractère de l'officier, le plus brave et le plus expérimenté, la conduite du commandant Mackenzie et de ses officiers a été prudente, calme, ferme, et qu'ils ont tous honorablement rempli leur devoir envers le service comme envers leur pays. »

Avant que cette décision eût été communiquée au ministre de la marine, il avait fait arrêter le commandant du *Somers* comme coupable de meurtre, pour avoir ordonné une exécution capitale sans motif qui pût justifier une pareille mesure. Un conseil de guerre, assemblé le 2 février 1843, consacra plus de quarante jours à l'examen de cette affaire. Le commandant Mackenzie fut honorablement acquitté sur tous les chefs de l'accusation portée contre lui par le ministre de la marine, et ce jugement a été confirmé depuis par le président des Etats-Unis.

Le pays s'étant ainsi prononcé par ses organes légitimes, nous pourrions nous abstenir de rien ajouter à leur décision. Mais cet arrêt ayant trouvé des censeurs et l'opinion publique ayant été jusqu'à un certain point troublée à ce sujet, nous croyons devoir exposer rapidement notre opinion personnelle.

Le commandant Mackenzie a fait mettre à mort trois individus sans observer les formalités ordinaires de la loi: voilà le fait. Trouve-t-on dans la loi même quelque principe qui, dans l'espèce, justifie cette violation apparente de ses règles? Voilà la question.

Nous partons de ce point, que l'existence de la révolte ou d'un complot tendant à la révolte, à bord du *Somers*, est un fait acquis, constant. Cela posé, nous demandons quels étaient, dans ce cas, les devoirs imposés au commandant? Evidemment d'étouffer la révolte, de protéger l'existence menacée de ses officiers et de son équipage, de sauver le vaisseau qui lui avait été confié. Personne ne contestera ce principe; mais la loi n'impose pas de devoirs sans conférer des pouvoirs correspondans, en d'autres termes, sans donner les moyens d'accomplir ces devoirs. Sans doute, ces pouvoirs peuvent différer beaucoup, selon les circonstances. Nous ne prétendons pas trancher ni même soulever ici la question de savoir si un vaisseau de l'état en pleine mer, en temps de paix et en l'absence de toute mutinerie, est placé sous le régime du droit civil, ou sous l'empire de la loi militaire. Mais quoi qu'il en puisse être dans les circonstances ordinaires, le *Somers*, par le seul fait de l'existence de la révolte à son bord, était pour le moment en état de siège. C'était une place de guerre, ayant l'ennemi à ses portes, ou plutôt dans ses murs. Le commandant se trouvait, par la force même des choses, investi d'une espèce de pouvoir dictatorial pour le salut de son gouvernement; et la loi, en lui imposant le fardeau de ces pouvoirs extraordinaires, n'exigeait de lui, comme dans une foule d'autres cas où elle impose des devoirs, que l'exercice

loyal et consciencieux de ces mêmes pouvoirs, selon la mesure de son jugement et de ses facultés.

En effet, c'est un principe de droit commun, d'équité naturelle, que toute personne investie d'une autorité judiciaire, est protégée par la loi dans l'exercice de cette autorité, et que, si elle a exercé cette autorité loyalement et consciencieusement, elle n'est pas responsable de l'erreur grave qui aurait été commise. Tous les légistes sont d'accord sur ce point. Dans ce principe se trouve la justification du commandant du *Somers*. Il était investi des fonctions à la fois judiciaires et exécutives; il devait juger et exécuter; car ce n'est pas seulement l'hérmine ou la robe qui constitue l'autorité judiciaire, elle peut s'envelopper aussi du manteau militaire.

Maintenant, la question simplifiée se trouve posée en ces termes: le commandant Mackenzie a-t-il agi loyalement, avec jugement, sans arrière-pensée, ni motif coupable? Mais, du moment où nous mettons en cause les motifs d'après lesquels le commandant a formé sa détermination, nous supposons nécessairement que la révolte avait pris un caractère assez grave pour exiger des craintes raisonnables pour la sûreté du vaisseau, eu d'autres termes qu'il y avait nécessité apparente de recourir à des mesures extraordinaires. Et en signalant à dessein cette nécessité comme apparente plutôt que réelle, nous nous emparons de la distinction qui se trouve à la base du droit de défense personnelle, droit fondé sur la loi naturelle, sur les instincts de l'humanité. L'exercice de ce droit est légitime pour toute personne qui a des motifs raisonnables de croire sa vie en danger, encore bien que ce danger soit pas réellement imminent, encore bien qu'on reconnaisse ensuite que le danger n'existe pas. Tout le monde connaît la fameuse définition que donne Cicéron dans son plaidoyer pour Milon.

Ce n'est pas que nous prétendions dire que la nécessité sous l'empire de laquelle agit le commandant du *Somers* ne fût pas réelle aussi bien qu'apparente; mais, rigoureusement parlant, il suffit pour sa justification légale d'établir l'existence d'un danger apparent qui lui semblait, dans l'exercice de son jugement, devoir entraîner des conséquences funestes et pour le vaisseau et pour l'équipage, s'il n'était étouffé sur-le-champ par des mesures extraordinaires; or, pour juger cette question, pour savoir ce qui a dû passer dans l'esprit du commandant, il faut nous identifier avec sa position et nous transporter en imagination sur le pont du *Somers*, le 1^{er} décembre 1842.

Nous n'insisterons pas sur les considérations qui se présenteront d'elles-mêmes au lecteur; nous nous bornerons à rappeler l'opinion unanime des officiers, constatant l'existence du danger; nous rappellerons aussi les terribles exemples des révoltes précédentes, exemples qui disaient au commandant qu'un moment, un seul moment d'hésitation pouvait tout perdre. Il nous semble donc constant qu'il y avait nécessité à la fois réelle et apparente, et que, du moment où celle-ci est prouvée, il n'est nullement nécessaire à la justification du commandant d'établir la culpabilité positive de chacun des individus exécutés. Il n'est pas même à la rigueur nécessaire d'établir leur culpabilité apparente. Le commandant a pu se tromper; n'importe, il a agi de bonne foi dans l'exécution consciencieuse de son devoir; dès lors la loi le couvre de son égide.

Le jugement qui a honorablement acquitté le commandant Mackenzie, fondé sur les vrais principes du droit; nous devons ajouter qu'il sera par tous les esprits dégagés de préventions. A travers la confusion et l'obscurité que l'ignorance et les passions se sont efforcées de jeter sur ce sujet, arrête brille d'un pur éclat, comme le pavillon national qui apparaît au lieu de la fumée d'une bataille.

(North American Review) FIN.

qu'on a assez souvent par des orages, ne présente aucun danger sérieux pour des vaisseaux d'un certain tonnage. La navigation de la rivière Saint-Jean n'est pas aussi bien démontrée; d'une part on sait que les Espagnols, pour écarter les étrangers de leurs colonies, faisaient dresser de fausses cartes, et l'on ignore pas, d'un autre côté, que les anciens maîtres du Guayaquil avaient défendu, sous peine de mort, la navigation sur le Saint-Jean; d'où l'on doit conclure que cette navigation est facile et profitable. Il en est du Saint-Jean comme du Guayaquil. Lorsque lord Cochrane se présenta avec sa flotte à l'embouchure de cette rivière, toutes les cartes anglaises et autres lui disaient que le Guayaquil n'était pas accessible aux navires de guerre, et les pilotes du pays le lui affirmaient par serment; il passa outre et s'en trouva bien. La rivière Saint-Jean étant reconnue navigable, reste à fixer le point d'embouchure du côté de l'Océan Pacifique. Cette fois encore la nature nous semble avoir résolu la difficulté.

On a beaucoup parlé de différence de niveau entre les deux océans, de la nécessité de racheter cette différence par des tranchées d'une profondeur énorme, et par un grand système de canaux. Voici à ce sujet ce que nous lisons dans l'Univers, excellent recueil géographique: «Le lac de Nicaragua communique au nord-ouest avec le lac Managua ou Léon, qui a plus de cinquante milles de longueur sur trente de largeur moyenne. La communication a lieu par un cours d'eau navigable nommé Ruitipapa, long d'une vingtaine de milles. Le lac Léon est assez profond pour admettre des vaisseaux du plus fort tonnage. A douze milles seulement de son extrémité nord, coule la rivière Tosta, qui après un cours de vingt milles tombe dans l'Océan Pacifique. Ainsi, pour opérer la jonction, il suffirait de couper par un large canal l'espace de douze milles (cinq lieues) qui sépare le lac Léon de la rivière Tosta. La ville de Léon offrirait toutes les ressources possibles aux chefs de l'entreprise, et, chose de la plus haute importance, le climat dans cette partie du Guatemala est d'une salubrité parfaite. On voit par cet exposé que la jonction par le Nicaragua rachète par d'incontestables avantages l'inconvénient d'être un peu plus longue que celle qu'on pourrait ouvrir à grands frais, et seulement pour de très-petits navires à travers l'isthme de Panama.

Bourse d'Amsterdam, du 2 janvier.
Les fonds hollandais, les intégrales étaient encore aujourd'hui particulièrement volus. Beaucoup d'achats dans ces fonds, y ont imprimé une nouvelle hausse de 1/2 %. Les autres fonds hollandais se tenaient fermes; sans qu'il y eût beaucoup d'affaires.
La hausse qui s'est opérée sur les Ard. et les 3 % Esp. aux Bourses étrangères n'a eu aucune influence sur leurs cours ici. Ils sont restés à leurs cours d'habitude.
On s'occupe particulièrement sur les portugais qui se sont améliorés encore aujourd'hui. Les Grecs sont toujours très-demandés.
Cours de l'Argent: prêt à garantie 3, 31/2 %, prol. 3, 31/2 %; escompte 2 1/2 %.
Cours des primes à 5 heures: 2 1/2 % 55; Holl. 5 % 90; Société de Commerce; Ardoins 21 1/2.

Faits Divers.
Dans un journal d'Anvers: «Le village de Pitte, sur la grande route et dans une espèce d'ayant-cour d'une pauvre habitation, se trouvent trois tombes, dont l'une est bâtie depuis longtemps abandonnée. Pendant une inspection, faite il y a peu de temps dans nos environs, ces débris excitèrent ma curiosité, et je fis enlever les immundices qui les recouvraient. Sur l'une d'elles, dont l'un des angles avait été détruit, je déchiffrai l'inscription suivante qu'il serait facile de retrouver dans son entier:
HIER LEE
JACQUES JORDAENS
BENNET ANTWERP
1
ENDE
CATHARINA VA NO
STERSVROUWE STERF DE
17 APRIL A. M. D. C. L. I. X
JOUF ELISABETH JORDAENS
HABRE DOCHTER VAN
18 OCTOBER 1678.
CHRISTUS IS DE HOPE
ONSER HEERLYKHEIT.

Ainsi les restes du grand Jordaens et de sa famille; les restes de l'homme qui porta l'un des plus beaux noms de l'école de Rubens; de celui qui enrichit tant d'églises d'œuvres magnifiques; de celui qui nous sommes fiers d'être les compatriotes, reposent ignorés sur les bords d'un grand chemin, comme il était autrefois des voleurs et des assassins!
Cela est triste et honteux.

La commune de Putte est trop pauvre pour faire quelque chose à cet égard. A son défaut, la ville d'Anvers n'accordera rien aux restes de l'un de ses plus illustres enfans; et, à son défaut encore, l'un des riches propriétaires dont les magnifiques campagnes s'étendent dans les environs, ne fera-t-il rien, en lui qu'un simple grillage de bois, pour garder de toute éternité ces cendres glorieuses?

On annonce que les ports chinois de Foo-Chow-Foo, Amoy, Ningpo et Shanghai, ont été ouverts au commerce, et que MM. Gribble, Thom et Balfour, ont été nommés consuls dans ces trois derniers ports.

— M. Alex. Dumas a le teint brun, les lèvres épaisses, le nez court, les cheveux frisés et cotonneux. Il y a peu de jours que dans un salon, un bon bourgeois s'avisa de lui demander de quelle couleur était son père.
— Il était mulâtre, lui répond l'homme d'esprit. — Et votre grand-père? — Nègre. — Et votre aïeul? — Singe, monsieur, une généalogie a commencé au point où vous en êtes.

On lit dans la Gazette de Mons: «On est entré dans beaucoup de détails techniques pour expliquer la marche des convois, sur les chemins de fer atmosphériques. D'un mot, nous pouvons faire comprendre le système à nos lecteurs. Prenez un tuyau de plume, mettez-y un pois à l'un des bouts, aspirez par le bout opposé, le pois volera dans votre bouche, le chemin de fer atmosphérique n'est pas autre chose. Un tube énorme en fer est couché sur la voie entre les deux rails. Dans ce tube se trouve un piston qui le ferme hermétiquement, et qui est tiré en avant par une forte tige, à laquelle on attache la première voiture. Au bout du tube une machine à vapeur aspire le piston placé à l'autre bout: le piston marche et entraîne

La difficulté de ce système était grande; elle consistait à faire le vide dans un tube fendu d'un bout à l'autre, car il faut bien qu'il en soit ainsi, pour que le piston intérieur se lie au convoi par une tige. Cette difficulté a été vaincue d'une manière très-ingénieuse. Le piston qui a plus de six mètres de longueur, porte des roues ou galets qui soulèvent une soupape afin de donner passage à la tige. A l'endroit où se trouve la tête du piston, il bouche hermétiquement le tube, la soupape n'étant pas encore levée, de sorte que le vide existe devant lui. La soupape levée introduit derrière l'air qui le pousse. Lorsque la tige est passée, la soupape se ferme, et une roue pesante qui passe dessus vient la faire joindre avec le tube; une composition de cire et de suif, liquéfiée à chaque passage, bouche les interstices.

— On dit qu'un grand nombre d'électeurs de Tipperary se proposent de s'adresser à M. O'Connell pour qu'il leur permette de nommer son plus jeune fils Daniel O'Connell pour leur représentant au Parlement en remplacement de M. Maher, décédé. La famille du libérateur aurait alors trois de ses membres à la Chambre des Comunes.

— Dans le courant de cette semaine, il n'a été fait aucune exportation de métaux précieux du port de Londres.

— Un fait singulier, et qui atteste de la part des fripons qui y jouent le principal rôle un rare esprit d'invention, vient de se passer à Strasbourg: Un marchand, arrive de Paris et étale des pendules, qu'il met à un prix si élevé, qu'il n'en vend aucune. Quelques jours après se présente un créancier qui incarne le marchand de pendules, saisit ses marchandises et les fait vendre publiquement. Il y eut foule, on surenchérit beaucoup, et on paya des pendules de rebut et à mauvais mouvemens bien plus cher que des pièces de même dimension qui auraient été bien conditionnées. La vente achevée, le créancier retira de prison son compère et partit avec lui.

— Le banquet royal du jour de Noël a eu lieu à Windsor-Castle. Le principal plat était, selon la bonne et vieille coutume anglaise, un splendide quartier de bœuf de quatre pieds de long et d'environ trois pieds de large, pesant 180 livres. Ce morceau avait été fourni par l'alderman Banister. Sur une des tables de côté, on avait servi la bosse du bœuf brahminé tué le mois dernier. Cette bosse, qui pesait vingt-huit livres, arrangée avec tout le talent culinaire du royal pourvoyeur, avait une saveur délicieuse et toute particulière qui a fait beaucoup de plaisir à S. M. et à ses nobles hôtes.

On avait servi en outre, sur la principale table, des dindons, des paons et des poulets de Cochinchine élevés dans la volière de S. M. Les poulets cochinchinois pesaient six à sept livres. La veille au soir, trois sapins artificiels, d'environ huit pieds de haut, avaient été placés dans le salon. Chacun de ces sapins était composé de vingt-six branches qui soutenaient soixante-douze bougies. Un de ces arbres semblait couvert de neige et de glaçons. — A ces sapins étaient suspendue une immense quantité de petites boîtes richement ornées et pleines de bonbons destinés à la société. — Ces trois arbres appartenaient à la reine, au prince Albert et à la duchesse de Kent; un quatrième, arrangé et illuminé comme les autres, était au prince de Galles. — Ces magnifiques sapins ont été placés dans la salle du banquet.

— Il y a maintenant en Angleterre, dans les divers docks, 18 vaisseaux de ligne, 14 frégates et 22 sloop de guerre en construction. Ce sont: Royal-Albert, 120; Victoria, 110; Princess-Royal, 90; Algiers, 90; Amiral, 90; Lion, 80; Coloss, 80; Madras, 80; Majestic, 80; Royal-Frédéric, 110; Prince of Wales, 110; Aboukir, 90; Exmouth, 90; Agamemnon, 80; Centurion, 80; Irresistible, 80; Mars, 80; Sans-Pareil, 85. — Constance, 50; Raleigh, 50; Active, 36; Chesapeake, 36; Sybille, 36; Amethyst, 26; Malacca, 26; Worcester, 50; Chichester, 50; Amphion, 36; Flora, 36; Alaric, 26; Créole, 26; Niobe, 26. — Calipso, 20; Arab, 16; Heron, 16; Squirrel, 16; Daring, 12; Osprey, 12; Kingfisher, 12; Britomart, 10; Homid, 6; Martin, 6; Dart, 3; Coquette, 20; Elk, 16; Liberty, 16; Zebra, 16; Espiegle, 12; Mutine, 12; Flying, 12; Dispatch, 6; Mariner, 6; Kangaroo, 6; Gauhawk, 12. — Il y a en outre: — Bulldog, 6; Drago, 6; Infernal, 6; Walt, —; Vulture, 6; Sphinx, 6; Sampson, 6; Centaure, 6; Gladiator, 6; Juflexible, 6; Terrible, —; Vulcan, 6; Scourge, 6; James. — 14 frégates à vapeur.

EXTERIEUR.

RUSSIE. — St-Petersbourg, 19 décembre. Par suite du 4e article du traité conclu à Londres le 20 décembre 1841 entre la Russie, la Grande-Bretagne, l'Autriche et la Prusse, et qui concerne la suppression totale de la traite des nègres, le gouvernement russe a autorisé dans le courant de cette année, et sous réserve du même droit, un certain nombre de croiseurs anglais à arrêter et à visiter des vaisseaux marchands qui, naviguant sous pavillon russe, seraient suspects de faire la traite. A cet effet, il a conféré des pleins-pouvoirs, revêtus des signatures et du sceau des membres de l'amirauté, dans les langues russe, anglaise, allemande et suédoise. Les quarante-sept croiseurs anglais auxquels ce droit est reconnu, se serviront, en l'exerçant, de signaux particuliers, dont on est convenu entre les deux puissances.

S. M. l'empereur a ordonné que les théologiens étrangers ne seront admis à remplir des places ecclésiastiques en Russie qu'après être devenus sujets russes.

La sollicitude de l'empereur est essentiellement dirigée dans ce moment vers l'amélioration de la race chevaline. Tel est l'objet de l'ordonnance émise ces jours derniers, qui prescrivait de joindre aux courses de chevaux qui ont lieu à Zarskoïé-Sélo au mois d'août de chaque année, une exposition des meilleurs chevaux tirés des haras de l'empire, que S. M. veut essayer elle-même, soit comme monture, soit comme attelage. Les propriétaires de haras dont les chevaux seront reconnus particulièrement bons dans ces occasions, auront une récompense conforme à leur position.

ESPAGNE. — Nous recevons de Paris par voie particulière la lettre suivante, qui contient des renseignements précis sur la résolution que vient de prendre la reine Christine, de rentrer dans sa patrie. Dans les journaux et les correspondances ordinaires, il n'est pas dit un mot relativement à ce fait important. Contrairement à ce qu'ont avancé les Débats et la Presse qui, maintenaient que la reine Christine ne retournerait en Espagne qu'après le dénouement de l'affaire Olozaga, je suis

aujourd'hui en position de pouvoir confirmer mes informations précédentes et d'ajouter que MM. Donoso-Cortès et Ros de Olano, envoyés en mission extraordinaire auprès de Marie-Christine, ont pris congé ce matin de S. M. en audience particulière, et que la reine a déclaré « qu'elle acceptait l'invitation » qui lui a été faite par son auguste fille Isabelle II et son conseil de ministres, et qu'elle retournerait prochainement à Madrid pour y reprendre la tutelle de l'infante Louise, sa seconde fille.

Les commissaires espagnols, satisfaits d'avoir complètement réussi dans leur mission difficile, partent demain pour Madrid, où ils portent cette heureuse réponse à la reine Isabelle et au cabinet qui les a envoyés.

L'ex-régente partira aussitôt que se préparatifs de voyage seront terminés, ce qui ne pourrait avoir lieu avant la fin de janvier.

AUTRICHE. — VIENNE, 24 décembre. La mission de M. Feuille, chef de département au ministère des affaires étrangères de France, fait ici une sensation extraordinaire. On en explique le but de la manière la plus diverse. Quelques-uns veulent n'y voir qu'une tentative pour régler le mariage de la reine d'Espagne; d'autres pensent que la France concertée des mesures pour le cas d'une opération offensive.

PRUSSE. — BERLIN, 26 décembre. Les recès des différentes diètes provinciales seront publiés à la fois dans la Gazette Universelle de Prusse et dans les autres journaux politiques de la monarchie. A cet effet, des extraits ont été envoyés aux présidents en chef des provinces, afin que les recès puissent être communiqués à temps aux différentes rédactions.

— Par un résolu du 25 décembre. Le roi de Prusse a résolu de constituer de nouveau l'ordre du Cygne, créé il y a quatre siècles par l'électeur Frédéric II, et qui sans être supprimé, tomba dans un oubli complet. Le roi a ordonné de préparer de nouveaux statuts pour cet ordre.

FRANCE. — PARIS, le 31 décembre. Le 30 au soir il y a eu chez lord Cowley, ambassadeur de la Grande-Bretagne, grande réunion du corps diplomatique.

M. Guizot et l'ex-régente d'Espagne faisaient partie de cette réunion.

A la suite de cette conférence extraordinaire, des courriers ont été expédiés à plusieurs cours étrangères.

Le bruit s'est répandu, nous ne savons d'après quelles données, que le roi Louis de Bavière est arrivé incognito à Paris, et qu'il assistait à l'ouverture des Chambres. On ajoute même qu'après être resté 24 heures à Paris, il est retourné à Munich, sans que la police se soit doutée le moins du monde de cette visite inattendue.

Les nominations de commissaires dans les bureaux de la Chambre des Pairs ont été faites en vue de faire placer dans l'Adresse une phrase de blâme contre les pairs et les députés qui ont été à Londres. Dans un des bureaux de la Chambre, M. Gourgaud a combattu M. Mérilhou, qui parlait dans le sens du blâme; mais 12 pairs contre 8 ont nommé M. Mérilhou commissaire de la rédaction de l'Adresse.

La détermination des députés royalistes de donner leurs démissions dans le cas où la Chambre formulerait contre eux un vote de blâme, fait craindre au ministère une discussion et une réélection, et les moyens de violence sont arrivés à leur pensée. On parlait ce matin d'une velléité de mise en accusation, devant la cour des pairs.

On dit que MM. Molé, Dupin et Thiers s'entendent maintenant pour former un nouveau cabinet. M. Thiers accepterait le portefeuille de l'intérieur, et M. Molé serait ministre des affaires étrangères.

On annonce la prochaine apparition d'un nouveau journal légitimiste intitulé la France Chrétienne.

La Gazette de France du 30 annonçait que son n° de la veille avait été saisi dans la matinée.

M. Frédéric Dollé, gérant de la France, a reçu un mandat de comparution pour mardi prochain devant M. Saint-Dedier, juge d'instruction.

On lit dans le Constitutionnel: «On assure que des députés de l'opposition modérée nseront dans cette session de l'initiative parlementaire, pour proposer à la Chambre de donner une sanction législative aux décisions du conseil d'état en matière d'appel comme d'abus. L'ecclésiastique censuré serait privé, pendant une année, du traitement qu'il reçoit de l'état pour ses fonctions publiques. En cas de récidive, la suspension du traitement aurait lieu pendant deux ans.»

BELGIQUE. — BRUXELLES, 1er janvier. Le Sénat a adressé au roi, à l'occasion du renouvellement de l'année le discours suivant:

SIRE,
Le Sénat saisit avec bonheur chaque occasion d'offrir à Votre Majesté l'hommage de son profond respect.

L'année qui vient de finir a vu se terminer nos derniers arrangements avec la Hollande et ainsi se consolider encore notre nationalité.

De quelque côté que nous jetions nos regards, nous pouvons espérer de rencontrer l'étreinte de mains amies, des marques de sympathie.

L'année qui commence, le sénat, Sire, aime à se le persuader, répondra à l'attente de Votre Majesté, en augmentant le bonheur de la nation avec lequel le vôtre se confond.

Le pays, Sire, apprécie ce qu'il doit à votre prudence, à votre haute sagesse; si l'ordre règne à l'intérieur, si le nom belge est honoré et respecté; il aime à y reconnaître l'œuvre de Votre Majesté.

Puisse la divine Providence exaucer nos vœux les plus ardens et permettre que Votre Majesté jouisse pendant longtemps de l'affection d'un peuple généreux et loyal.

— On lit dans le Moniteur Belge.

«Les feuilles publiques se constituent assez fréquemment l'écho de plaintes de la part du commerce, au sujet des retards qu'éprouve parfois le transport des marchandises par le chemin de fer, et presque toujours ces retards sont attribués aux lenteurs, voire même aux tracasseries de la douane.

Si les faits imputés à la douane étaient exacts, l'administration supérieure ne chercherait ni à les justifier, ni à les démentir; elle les ferait cesser. Mais il n'en est pas ainsi. Loïn de mériter le reproche de négligence et de tracasserie, les employés de la douane, dans les principales stations du chemin de fer, se montrent empressés à obliger le commerce, et ils ne refusent pas, quand il le faut, de travailler extraordinairement, et hors

des heures de bureau, pour la vérification des marchandises et la délivrance des documents.

C'est dans l'intérêt de nos relations à l'étranger que l'administration supérieure des douanes s'attache à rectifier les faits de l'espèce. Elle sent combien il importe de ne pas se laisser accablée par de pareilles imputations dans la publicité; aussi a-t-elle prescrit de constater dans chaque station l'heure de l'arrivée des marchandises, celle du commencement et de la fin de la vérification, celle de la remise des déclarations et de la délivrance des documents. C'est ainsi qu'elle s'est mise en mesure de reconnaître toujours les causes réelles des retards dont on se plaint, et qui proviennent, soit des commissionnaires ou d'autres agents du commerce, soit de tout autre circonstance étrangère à l'action de la douane.

VARIÉTÉS.

MISSIONS DE L'AFRIQUE-MÉRIDIIONALE.

Vers la fin du dernier siècle, et dans les premières années de celui-ci, une grande ardeur de prosélytisme se manifesta parmi le clergé anglican et les sectes dissidentes. C'était le moment où les divers archipels de l'Océanie, récemment livrés par de hardis navigateurs à la curiosité européenne, devenaient le premier théâtre des travaux apostoliques de la Société de Londres. De 1795 à 1800, plusieurs navires, appartenant à cette société, avaient déposé sur les groupes des Mers du Sud de hardis missionnaires, qui n'avaient qu'une Bible pour se défendre contre des tribus de cannibales. Pour avoir dévié depuis ce temps vers l'exploitation et le despotisme temporel, cette entreprise n'en fut pas moins, dans les débuts, une œuvre de dévouement et de courage. Il faut rendre cette justice à ceux qui en prirent l'initiative, et qui, au milieu de bien des périls, conquièrent au christianisme presque toutes les îles polynésiennes.

Ce fut plus tard que la Société de Londres songea à l'Afrique méridionale. Nul théâtre n'offrait un plus beau rôle à jouer; les environs du Cap sont peuplés de races plus ou moins rebelles à la civilisation, et sur lesquelles l'influence religieuse peut seule s'exercer avec quelque efficacité. Dans le nombre, et au premier rang, il faut compter les Hottentots, qui occupent la partie la plus australe de l'Afrique; puis viennent les Cafres, les Bechuanas, les Namaquas, les Corannas, campés sur les bords du fleuve Orange; enfin, les Boshimén, qui se tiennent plutôt dans la zone inculte, et sont de véritables enfants du désert. Presque toutes ces tribus se ressemblent par le type, les mœurs, les usages, la manière de vivre. La taille des naturels est plus petite sur les côtes que dans l'intérieur des terres; les yeux, chez les uns et les autres, sont bridés, les lèvres épaisses, le nez épâté; les pommettes saillantes, le crâne carré et applati. Le langage ne semble pas différer beaucoup entre ces peuplades; les armes sont les mêmes: l'arc et des flèches empoisonnées. Cependant, il existe parmi ces tribus une sorte d'échelle descendante, au bas de laquelle se trouvent placés les Boshimén, dont Gibbon disait «qu'ils sont l'anneau intermédiaire entre l'homme et la brute.» D'autres observateurs, à l'aspect d'une telle abjection, ont voulu faire des Boshimén une famille et presque une espèce distincte. Cette séparation n'a pas été appuyée par assez de preuves, et les différences qui existent entre ces tribus n'exèdent pas la juste proportion qui règne toujours d'un peuple sédentaire à un peuple nomade.

Les Boshimén sont les nomades de l'Afrique; voilà la cause de leur infériorité. Sans doute la région centrale offre des existences analogues, et c'est là peut-être qu'il faudrait chercher la filiation de ces tribus. Ce vaste désert, qui s'étend du pays des grands Namaquas au lac de Marpou, est la patrie de ces peuples errans, qui se nourrissent de leur chasse, et sont constamment en butte aux tourmens de la faim. Ils ne possèdent ni bétail ni ustensiles aratoires, ils s'abritent dans les forêts ou dans des grottes, vivent au besoin de racines, de baies, de sauterelles, de tout ce qui leur tombe sous la main. Suivant les zones, ces malheureux changent de nom: ainsi, ce que l'on appelle des Boshimén dans la région des Hottentots, devient des Balalas dans la région des Bechuanas. C'est toujours le même peuple, facile à reconnaître à son état de dégradation. Dans les grandes chasses ils servent d'aides et de guides, portent les vivres et dévorent les débris du repas. Quand le gibier abonde, on leur en abandonne les plus mauvais morceaux; mais ils ne touchent pas aux peaux et aux fourrures, qui doivent être expédiées au kraal ou à la ville. Même dans cette condition de souffrance, la race se ressent de la nature du terrain, et la taille s'accroît ou diminue en raison des ressources alimentaires. Dans les solitudes les plus pauvres, les hommes deviennent rabougris comme les arbustes; tandis que dans les zones plus favorisées, la stature s'élève et atteint toute la hauteur qu'elle peut avoir.

Une autre circonstance se produit parmi ces nomades: pendant que les dialectes hottentots, corannas, namaquas et bechuanas diffèrent peu les uns des autres, le langage des Boshimén garde un caractère distinct et se partage en variétés infinies. Il suffit souvent d'une montagne ou d'une rivière pour que l'idiome change complètement et que les tribus cessent de se comprendre. Du reste, chez les nomades la langue est si confuse et si peu arrêtée, qu'elle ne se transmet pas sans altération du père à l'enfant. Tandis que les peuplades qui ont des villes et des campemens fixes se plaisant dans la pureté du dialecte et s'en font un honneur, tiennent des assemblées publiques, où les orateurs engagent, aux applaudissemens de la foule, des joutes brillantes et solennelles, les peuplades livrées à une vie errante finissent par se contenter de sons brusques, sourds, à peine articulés, pour exprimer leurs plus pressans besoins et suffire aux relations les plus ordinaires. De là une décadence inévitable dans le langage, parallèle à l'abrutissement de l'esprit et au dépérissement du corps. Toutes les dégradations s'enchaînent. Une tristesse instinctive pèse sur eux, et l'expansion, la gaieté habituelle chez d'autres sauvages, leur sont inconnues. On dirait que le besoin paralyse jusqu'à leur langue et leur laisse à peine la force d'émettre un bruit guttural. L'expression de leur visage est la même: l'œil est toujours baissé, fixe, inquiet et sombre. On ne voit jamais ces sauvages se défendre

contre le lion qui rugit autour d'eux, et de se préserver des atteintes du serpent, caché dans les herbes touffues, il sont en proie à des trances, à des alertes continuelles, et leur physiologie porte l'empreinte de cette condition misérable.

Après de ces tribus déshéritées, et dans une zone plus fertile, on trouve les Cafres, qui habitent les deux côtés de la rivière des Poissons, sur la limite orientale de la colonie du Cap. A travers cette peuplade occupait une grande partie du district d'Albany, maintenant dévolu tout entier aux Hottentots et aux fermiers anglais. Les empiétemens successifs des cultures européennes ont peu à peu délogé les Cafres de cette ancienne position. C'est d'ailleurs une tribu fort intéressante, qui appartient à la grande famille des Bechuanas, et semble originaire du territoire de Delagoa. La langue qu'elle parle a tous les caractères des dialectes de l'Afrique orientale. Les Cafres sont hardis et belliqueux; ils ont opposé une résistance indomptable aux efforts des conquérans, et soutenu de longues guerres contre les troupes coloniales. Dans la dernière, qui a coûté à la métropole plus de six millions, on n'a pas pu les débusquer des positions qu'ils avaient prises au sein de défilés escarpés et de broussailles impénétrables. Leur domaine est borné au sud par l'Océan, au nord, par une haute chaîne de montagnes, et sur les autres points par des tribus d'Anapontots et de Solous.

Au-dessus de la terre des Cafres, entre les montagnes de Wintemberg et les branches supérieures de la rivière Jaune, habitent les Basoutos, tribu de Bechuanas. Après avoir beaucoup souffert des déprédations et des violences de peuplades voisines, les Basoutos semblent avoir acquis depuis peu une importance nouvelle, fruit de quelque sécurité. Deux missions chrétiennes, l'une appartenant aux Wesleyens, l'autre à la Société évangélique de Paris, se sont fixées chez eux et y ont fait des progrès remarquables. Non loin des Basoutos, et au nord de la rivière Orange, s'étendent les tribus des Bechuanas proprement dits, dont la force et le nombre ne sont pas encore bien connus. Il y a lieu de croire qu'elles sont jadis descendues au delà du 28° de latitude sud, qui semble être leur limite actuelle; mais il en est peu qui se soient avancées plus à l'ouest que le 23° de longitude (1). Entre le 19° et le 23° on rencontre cet espace que M. Campbell nomme le Sahara méridional, vaste désert de sables, parsemé çà et là de bouquets d'arbres et surtout de gigantesques acacias. Les habitans de ces solitudes sont des Boshimén ou des Balalas, qui vivent du produit de leur chasse, de melons d'eau et de racines.

De la limite occidentale de ce désert jusqu'au littoral de l'Atlantique, se développe le territoire des grands Namaquas, qui renferme une population de Hottentots. Plus au nord vivent les tribus des Damaras, d'ailleurs peu connues, mais qui, par le teint et les formes extérieures, se rapprochent du type nègre et des naturels du Congo. Cette race se retrouve mêlée à d'autres sur toute la zone qui s'étend du tropique du capricorne jusqu'à la colonie du Cap, et de l'Océan Pacifique à l'Océan Indien. On se ferait difficilement une idée de la variété des climats qui se rencontrent dans cet espace. Ici ce sont des tempêtes de neige qui se passent sur des chaînes élevées; là c'est le désert, avec un soleil ardent et les illusions du mirage; tantôt on parcourt des plaines tempérées et salubres, comme celles où campent les Cafres, des vallons arrosés et fertiles, comme ceux où se groupent les Solous; tantôt, au contraire, se présentent des régions montagneuses où se font sentir les rigeurs atmosphériques, et que visitent les trimas. Dans le territoire de la colonie les mêmes phénomènes se reproduisent. Sur une largeur de l'est à l'ouest, de six cents milles, et une longueur de deux cents, du nord au sud, on peut jouir de la plus grande diversité de paysages, de végétations, de mouvemens de terrain, jusqu'au pays des Karrouss, qui forme comme la frontière naturelle des possessions anglaises. Rien de plus morne et de plus désolé que l'aspect de cette contrée limitrophe: à peine y découvre-t-on quelques mimosas qui bordent de petites rivières presque toujours à sec; le reste porte l'empreinte d'une stérilité monotone. Point d'arbustes, point de buissons, partout un sol nu, que sillonnent, comme autant de veines, des ravins sans eau et de petits reliefs, occasionnés par les ondulations du sable.

(La suite à un prochain numéro.)

(1) Méridien de Greenwich.

Théâtre-Royal-Français.

Jeudi 4 janvier. (Représentation N° 85.)

Pour la réouverture la première représentation de:

LA REINE DE CHYPRE.

Grand-opéra en cinq actes, paroles de M. de St-Georges, musique de M. Halévy; orné de trois décorations nouvelles de la composition de M. J. B. Van Hove. Divertissemens de M. Bolzaguet. Costumes entièrement neufs, confectionnés par M. Berkhout, costumier.

Danse.

Au premier acte: **Pas de Trois**, dansé par M. Bolzaguet, Mlles Gautier et Laborderie.

Au troisième acte: **Chœur dansé**, exécuté par MM. et dames du chœur et mesdames du corps de ballet.

Au quatriè acte: **La Cypriote**, dansé par mesdames du corps de ballet. Pas de **Deux Cypriotes**, par M. Bolzaguet et Mlle Laborderie.

Vu la longueur du spectacle.

On commencera à SIX heures et demie précises.

En attendant le reprise de: **LA FORET DE SÉNART**; **LE GUITARRERO**, **LE POSTILLON DE LONJUMEAU**; **NORMA**, etc.
A l'étude: **L'HOMME BLASÉ**, **JOCRISSE EN FAMILLE**, **L'ÉTUDIANT ET LA GRANDE DAME**, vaudevilles; 1760, **OU UNE MATINÉE DE GRAND SEIGNEUR**, comédie.



LEBAUBE.

Restaurateur et Marchand de Comestibles,
Marché-aux-Herbes, à La Haye.

A l'honneur de prévenir le public que son Restaurant continue à être ouvert à toute heure. On peut s'y procurer à dîner à tant par tête ou à la carte. On y trouvera également tous les soirs à souper, ou à collationner. Il entend

toujours les grands et petits dîners pour la ville, ainsi que tous les menus plus distingués de la cuisine française; ses vins sont de première qualité et à juste prix.
Il vient de recevoir un assortiment de Terrines de foies gras de Strasbourg de diverses dimensions et de plusieurs prix.

DÉPART SANS AUCUN REMIS Nouveaux Articles

F. CANONGETTE ET Co, Hôtel La Ville de Paris
terminera ses emballages cette semaine, pour partir de suite

CIRE NOIRE,

rouge et de couleurs, divers prix et qualités, à tres-bon marché.
WALTER SCOTT'S SELECT NOVELS, magnifique édit. grands caractères superbe portrait, contenant 7 ouvrages, au lieu de 15 fr. net fl. 4.75.
WALTER SCOTT'S POETICAL WORKS, même édition, même prix.
BIBLIOTHEK DER BESTEN AELTERN UND NEUEREN

DEUTSCHEN SCHRIFTSTELLER,

195 vol. des autres éd., contenus en 16 magnifiques vol. de luxe, grand format, beaux caractères, illustrés de magnifiques portraits, gravures, acier, facsimiles, etc. Contenant les suivans.

LESSING'S *Sämmtliche Werke*, 1843, magnif. vol. net 10.40.
KLOPSTOCK'S id., Leipzig, Göschen, magnif. vol. grav. 9.75.
GOETHE'S id., 5 sup. vol., 3 portr. 16 sujets de grav. 24.50.
JEAN PAUL'S id., 4 gros et sup. vol., grav. et portr. 22.
SCHILLER'S id., 2 forts vol. réunis, sup. grav. et 2 portr. 10.
LUDWIG TIECK'S id., 2 très forts vol. avec portr. etc. 12.
HOFFMANN'S id., 1 seul énorme vol. grav. et portr. 11.75.
Chaque vol. se vend aussi séparément à divers prix; et la collection complète (les autres éd. coûtent 400 fr.), net 90 fr.

Collection pareille de CLASSIQUES ANGLAIS, même format.
Id. de CLASSIQUES ESPAGNOLS et ITALIENS, même format.
Id. de CLASSIQUES LATINS, texte et traduction de Nisard.

ET TOUS LES GRANDS CLASSIQUES FRANÇAIS de tous genres, tous les prix les plus modérés et bien au-dessous du cours.
POETI ITALIANI CONTEMPORANEI. POËTESSE ITALIANE ancienne moderne, 1 seul magnifique vol. avec 7 portraits fl. 7.50, relié fl. 9.75.

PAUL DE KOCK, *Sans Cravatte*, nouveau Roman, par vol. 40 c.
GEORGE SAND, *Moumy-Robin*, nouveau Roman, 1 vol. 40 c.
R. DE BEAUVOIR, *Safa*, nouveau Roman: 2 vol, chacun à 30 c.

LOUIS BLANC, HISTOIRE DE 10 ANS, 6 jolis vol. à net 25 c.
LE DUC DE BASSANO, par Mad. Ch. Desor, 3 jolis vol. net 75 c.
NAPOLÉON ET MARIE-LOUISE, 5 jolis vol. 1.25. LUCRÈCE, 15 c.

CALENDRIER DES MYSTÈRES DE PARIS, avec les 34 portraits, 50 c.
GRANDE-ET NOUVELLE CARTE DES PAYS-BAS, Hollande et Belgique, supérieurement coloriée, présentant tous les chemins de fer, 1844, net 50 c.

LE KEEPSAKE SHAKSPARIEN pour 1844, magnifique vol. orné de superbes gravures anglaises, 1 vol. du plus grand luxe, fl. 10.50, relié 12.
ALMANACH PROPHÉTIQUE illustré, pour 1844, net 35 cents.

CALENDRIERS FRANÇAIS DE TOUS GENRES, de 3 fl. à 5 cents.
ATLAS UNIVERSEL de Géographie, gravé sur acier, Paris 1843, 7.50.
PAPIERS DE LUXE, unis et ornés, de 30 à 5 c. le cahier de 6 feuilles.

KEEPSAKES et Ouvrages illustrés, pour Cadeaux.
Accordéons, Portemanteaux, Portefeuilles, Pains à cacheter de luxe.
PAPIERS DE TOUS GENRES, depuis les plus belles sortes pour lettres, billets, etc., aux prix les plus modiques que l'on ait encore jamais établis.

Papiers quadruple format, PAPIER D'EMBALLAGE dit PAP. CUIR, et Abonnement au MUSEUM LITTÉRAIRE, à la Biblioth. économique, et au TRÉSOR HISTORIQUE et Littéraire, au Journal des Demoiselles.
Classiques Français, éditions de Paris, de 20 à 25 cents le vol.
PANTHÉON CLASSIQUE et Bibliothèque choisie, éditions de Bruxelles: Bulwer, Cooper, Byron, Victor Hugo, Manzoni, Lamartine, Walter Scott, Shakespeare, etc., etc.

DICTIONNAIRES DE MANUS

Franç.-Allemand, Franc.-Espagnol, Franc.-Italien, Franc.-Anglais à la Romane et à l'Espagnole. Nouveaux jolies édit. à 25 c. le vol. et autres. Cartes de Visite unies, imprimées et ornées, de 350 à 10 cents la pagette.

LES MYSTÈRES DE PARIS,

Avec fig. Grande édition à 6 fl. et 5.50; petite édition à 5 fl. et 4.50.

POUR LE JOUR DE L'AN.

OUVRAGES INSTRUCTIFS ET AMUSANS pour la Jeunesse.
OUVRAGES DE LUXE ET AUTRES de tous genres et prix, et quantité de jolis objets de Bureaux pour Etrennes. On peut encore visiter le magasin.
Livres de Médecine, Jurisprudence, Histoires, Voyages Piété, etc. 626

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 3 Janvier.

	Int.	1 ^{er} Janv.	OUVERT.	FERME
Dette active	5	100	99 1/2	—
Dito dito	2 1/2	55	55	55 1/2
Syndicat	4 1/2	94 1/2	94 1/2	94 1/2
Dito	3	80	80	80 1/2
Société de Commerce	4 1/2	—	133 1/2	—
Dito nouvelle	4 1/2	—	—	—
Emprunt de 1836	4	—	—	—
Dito des Indes	5	—	99 1/2	99 1/2
Chemin de fer du Rhin	4 1/2	—	—	—
Dito de Harlem	—	—	57 1/2	—
Dito de Rotterdam	—	—	57 1/2	—
Act. du lac de Harlem	5	—	105	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	—	—	108 1/2	—
Dito dito 1828 & 1829	—	—	108	—
Inscript. au Grand Livre	6	—	—	—
Certificats au dit	6	—	74	—
Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	99 1/2	—
Emprunt de 1840	4	—	91 1/2	—
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	90 1/2	—
Passive	5	—	5 1/2	—
Dette différée à Paris	—	—	—	—
Espagne	—	—	—	—
Deferred	—	—	—	—
Ardoin	5	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Obligations Goll. & Comp.	5	—	—	—
Autriche	—	—	—	—
Dito métalliques	5	—	—	—
Dito dito	2 1/2	—	—	—
Angleterre	—	—	—	—
Cons. Ann.	3	—	—	—
France	—	—	—	—
Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—	—
Pologne	—	—	—	—
Actions 1836	—	—	—	—
Bresil	—	—	—	—
Cons. Ann.	5	—	—	—
Portugal	—	—	—	—
Obligations à Londres	2 1/2	45 1/2	46	—

Bourse d'Anvers du 3 Janvier.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ardoins, 5 % 21, 20 1/2.
Dette différée ancien, ». — Passive, 5 % ». — Lots de Hesse, 67 1/2.
Cours après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, sans variation. — Coupons, ». »

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Lage Nieuwstr.

Dépôt-général à Amsterdam chez M. SCHOONVELD et B. Beurssteeg; et à Rotterdam, chez S. VAN REYN SNOECK, Hoofdsta.